

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

PRIX 2023

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Prix d'urbanisme Tony Garnier commémore une double histoire, une double mémoire.

Celle de Tony Garnier, illustre précurseur de la production de l'architecture de la ville, théoricien, pédagogue et concepteur de la complexité et de l'ouverture dans l'urbanisme de projet. Atypique, d'une certaine manière, dans la mesure où il précède le mouvement moderne sans en risquer les déviances.

La mémoire de l'atelier d'urbanisme Tony Garnier, d'autre part, structure d'enseignement en atelier-école, lieu de création pluridisciplinaire qui réunissait des étudiants diplômés de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, et de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, à l'initiative de ses deux fondateurs André GUTTON et Robert AUZELLE.

Le prix reprend dans ses statuts les principes de cette formation : étude globale et située d'une question urbaine d'actualité ; intervention locale opérationnelle mettant en œuvre une stratégie d'aménagement et de construction ; élaboration, partagée avec le jury, du programme d'étude et des prestations contractuelles au cours d'une négociation à trois degrés.

Le prix met en compétition des jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture à la rencontre de ces deux disciplines issus des Instituts d'urbanisme universitaires et des Ecoles Nationales d'Architecture.

Il a auditionné et récompensé des projets traitant des grandes questions polémiques de notre époque : le renouvellement des quartiers anciens, la reconversion des friches industrielles et ferroviaires, le réaménagement des entrées de ville, la reconquête des tissus intermédiaires d'entre-ville, la densité et l'épaisseur des lieux de centralité, la recomposition de la nature en ville et des paysages, etc...

PRIX TONY GARNIER 2023

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

En application de l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, les candidats au Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville Tony GARNIER développent une intervention opérationnelle et la stratégie de son aménagement, ainsi que sa faisabilité économique.

Ils en construisent progressivement le programme avec le Jury au cours de trois phases d'entretiens successives.

Les thèmes étudiés cette année par les candidats retenus pour la présentation finale du prix 2023 abordent la question de la requalification paysagère des grands sites péri-urbains, l'adaptation des milieux fragilisés par les dérèglements climatiques, face aux périls environnementaux et la densification des limites des espaces urbanisés.

Conformément aux objectifs de la Fondation Tony GARNIER, ils proposent de théoriser les études globales de grands territoires urbains à partir de projets de réutilisation opérationnelle.

A l'issue des premiers degrés d'examen des dossiers de candidature et des auditions des candidats, trois projets avaient été retenus pour la phase finale du Prix :

- **COLLIOURE. Territoire de reconquête**

Le projet crée et développe une ligne de sentiers de découverte et de réhabilitation des forts militaires à reconverter, gérénatrice de requalification, d'accueil et de mise en valeur des ensembles culturels et patrimoniaux du grand paysage. Mise en œuvre évolutive de la revitalisation des espaces délaissés du cadre naturel du village catalan et de sa vocation touristique.

Mathieu INIESTA. Architecte DE. ENSA Paris Belleville

- **BALE. Agglomération trinationale. De la Porte au Seuil**

Un nouveau système transfrontalier à inventer à la frontière franco-suisse-allemande. Ce projet est engagé sous forme de coupe urbaine d'infrastructures et d'équipements de franchissement des espaces publics de frontière et du Rhin, inductrice de restructuration des quartiers désagrégés autour de la plate-forme douanière. Programmation progressive de l'élargissement du territoire de seuil urbain de la porte d'entrée en Suisse, symbolique des difficultés des intercommunalités limites des pays européens. Le montage opérationnel s'inscrit dans les orientations d'urbanisme de l'Eurodistrict Trinational.

Léa MALGA. Architecte DE. ENSA Paris Belleville

- REGNEVILLE. La mer monte

Palimpseste d'un territoire mouvant.

Une stratégie temporelle de réorganisation urbaine et sociale.

En réponse aux conséquences de l'élévation des eaux des océans sur l'urbanisation du littoral menacé du Cotentin, elle définit les dispositions d'urbanisme à mettre en œuvre pour le déplacement, la reconstitution des groupements et l'amélioration des conditions de l'habitat. Le recentrage et la densification des deux secteurs types des hameaux centre-bourg et portuaire, pour un objectif de 500 habitants, sont projetés de manière exploratoire dans le long terme, et étudiés en termes de documents d'urbanisme, de phasage et de stratégie d'intervention humaine et économique.

Emma SCIEUX. Architecte DE. Ingénieure en génie civil. INSA Strasbourg

La qualité de la recherche prospective et la pertinence de l'argumentation conduisent à attribuer le **Prix Tony GARNIER 2023** à

Emma SCIEUX

Architecte DE. Ingénieure en génie civil. INSA Strasbourg

Regnéville. La mer monte

Le projet lauréat est une réflexion urbaine et paysagère innovante, proposition pragmatique, par son processus foncier et social progressif, et solution expérimentale (voire quasi-utopique), par sa méthodologie appliquée à un modèle de densification de villages pour les populations réfugiées climatiques.

Cette contribution de réorganisation communale prévisionnelle et contractuelle constitue une réponse adaptée aux objectifs de la Fondation Prix d'urbanisme Tony GARNIER.

Paris, le 28 avril 2023

Pour le Jury,

Bertrand DE TOURTIER

Président du Jury

Fondation Prix Tony Garnier

REGNEVILLE : LA MER MONTE ! PALIMPSESTE D'UN TERRITOIRE MOUVANT

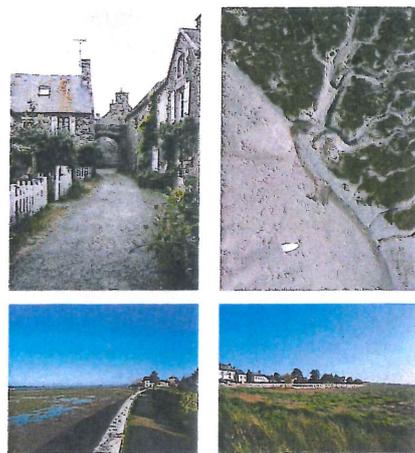
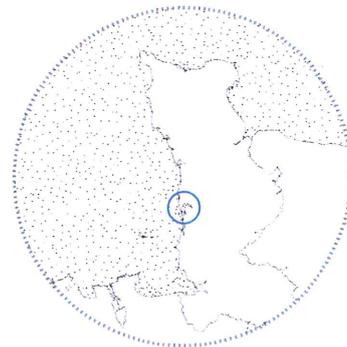
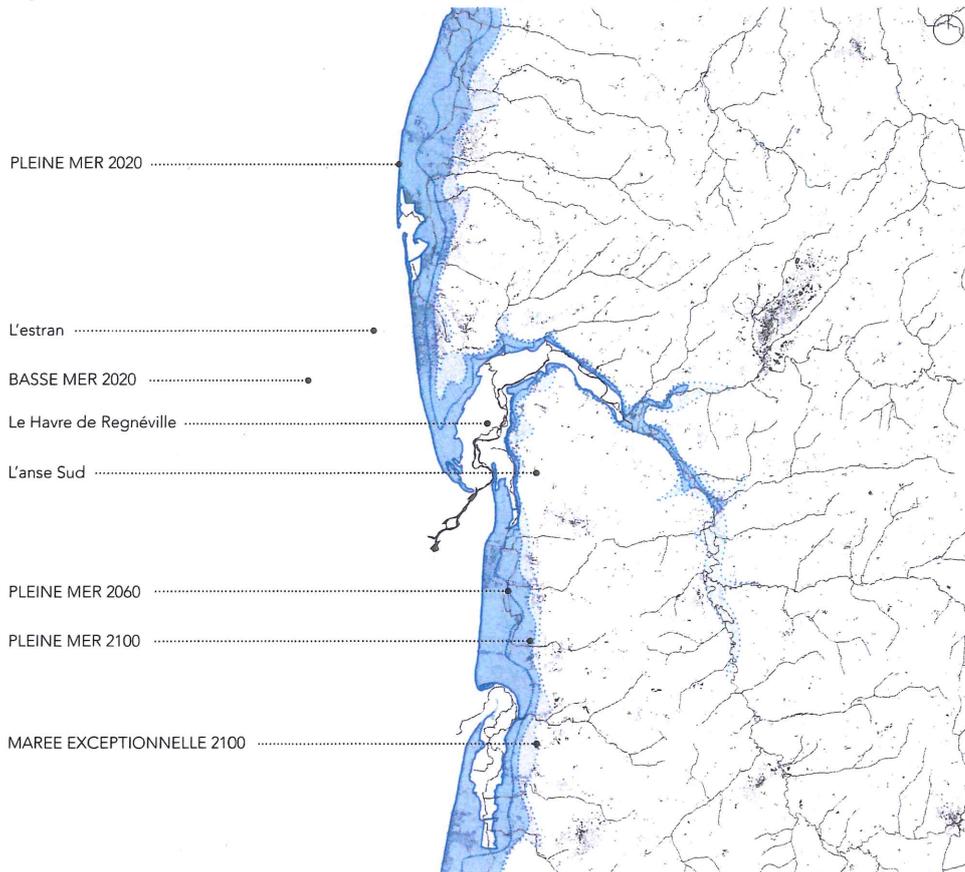
Une stratégie temporelle de recomposition sociale et urbaine

PRIX TONY GARNIER 2023

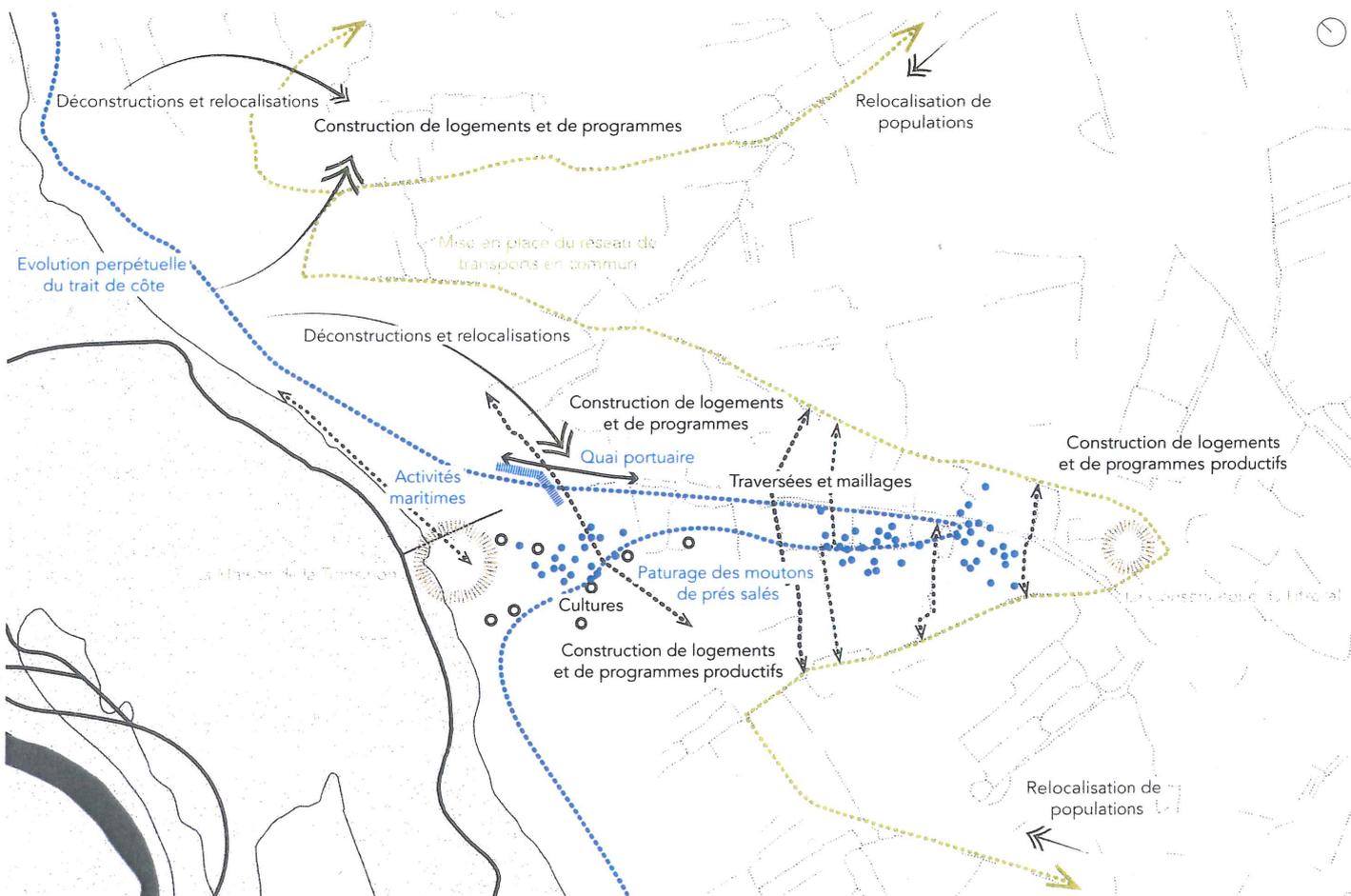
Emma SCIEUX | Architecte D.E. | Ingénieure INSA
79 rue Camille Flammarion 44000 NANTES
scieux.emma@gmail.com 06 95 62 22 72

Le phénomène de montée des eaux à l'horizon 2100 | Etat actuel et projeté du trait de côte

Le havre de Regnéville, Cotentin



Principaux éléments du projet | Prémptions - Constructions - Relocalisations - Densifications - Maillages - Phasages



REGNEVILLE : LA MER MONTE !

PALIMPSESTE D'UN TERRITOIRE MOUVANT

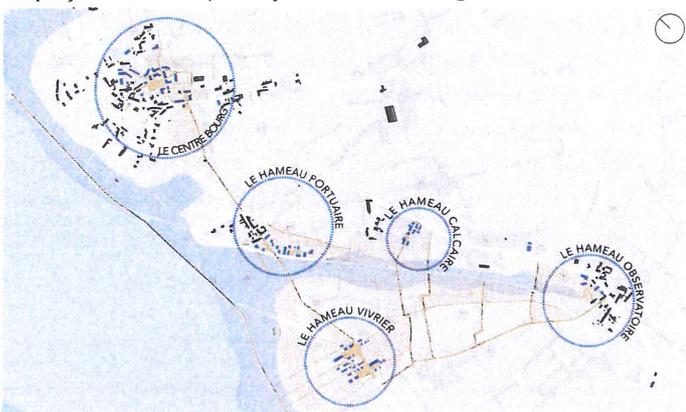
Une stratégie temporelle de recomposition sociale et urbaine

A l'horizon 2100, la totalité des plus de 5800 km de côtes qui composent le littoral français métropolitain est menacée par la montée des eaux.

Le littoral du Cotentin, riche d'un patrimoine, d'une histoire, d'une biodiversité et d'une morphologie urbaine et géographique spécifiques, aussi appelé la Côte des havres, constitue le littoral Ouest du département de la Manche. Il est aujourd'hui un territoire en péril, soumis aux phénomènes d'élévation du niveau des océans, d'érosion et de recrudescence des épisodes climatiques violents.

Sur ce territoire, l'enjeu est alors de développer une pensée urbaine, paysagère et architecturale qui s'ancre à un horizon de 100 ans.

Un projet territorial | Densifications et maillages de l'anse Sud



Dans ce cadre, mon projet s'attache à repenser les urbanités, les architectures et les modes d'habiter sur ce territoire. L'objectif est de prendre appui sur les spécificités territoriales, en termes d'écosystèmes, de modes d'habiter, de modes constructifs, de ressources, d'utilisations de l'espace, etc., afin de proposer des pistes de réflexions pour le devenir de ce territoire en péril.

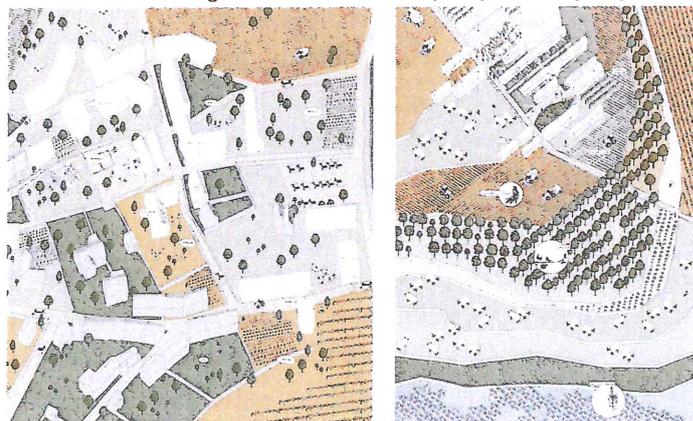
Les notions de résiliences, de repli et de relocalisation sont au cœur du travail de recherche effectué. D'autre part, ce travail prend aussi appui sur la notion de mouvement. En effet, les phénomènes conjoints de montée des eaux, de recul des traits de côte et d'érosion qui opèrent dans ces espaces ont fait du territoire du havre de Regnéville un territoire perpétuellement mouvant. Depuis des millénaires, les mouvements de la côte ont façonné la vie et l'habitat à Regnéville. Grand port de pêche d'envergure européenne au X^{ème} siècle, l'ensablement progressif du havre a sonné sa perte, au XIX^{ème} siècle, modifiant les modes de vie et les interactions propres au village. Le prochain bouleversement à venir, à savoir les conséquences de l'élévation du niveau des océans, aura pour effet une nouvelle modification indéniable des modes de vie et des interactions.

Fondé sur des analyses croisées et multiples, le projet a donc pour objectif de faire du territoire de Regnéville un territoire d'expérimentation face à la problématique de la montée des eaux, en proposant un projet, peut-être utopique, tout du moins du domaine de la recherche, qui

permette d'ouvrir le champ des possibles. Regnéville-sur-mer porte alors l'ambition de devenir un refuge pour les populations réfugiées climatiques issues des territoires voisins. L'enjeu réside donc dans la densification du village, afin de transformer le territoire en terre d'accueil, en intervenant dans le respect des modes d'habiter préexistants.

Ainsi les stratégies proposées, développées de l'échelle du grand territoire à l'échelle du détail, utilisent la topographie comme matrice pour une réflexion territoriale, en prenant appui sur la théorie biorégionaliste. Des sauts d'échelle progressifs permettent d'aboutir à un territoire d'étude qui s'exprime sous la forme d'une anse, au sein de laquelle l'objectif est d'accueillir 500 habitants réfugiés climatiques, jauge d'accueil définie par une analyse des habitats menacés alentours. Autour de cette anse, on développe de nouvelles densifications, à travers une urbanisation en hameaux, autour d'un nouveau rivage. Installées sur des urbanités existantes, des particularités paysagères ou des accidents géographiques, elles ont pour ambition de proposer des modes de vie diversifiés, spécifiques mais toujours attractifs. Pourtant, il ne s'agit pas de hameaux monofonctionnels, orientés vers une activité ou déconnectés mais bien de terres d'accueil cohérentes qui profitent de leurs particularités pour offrir des usages pluriels du territoire.

Le centre bourg et le hameau vivrier | Propositions prospectives



Il est important de noter que les pistes d'expérimentation proposées sont au cœur d'un processus et sont revendiquées comme des visions exploratoires. Elles se veulent levier pour une mise en mouvement du territoire, mais ne constituent pas des propositions exhaustives ou figées.

Il s'agit, par un travail heuristique et manifeste, d'offrir des propositions qui soient de l'ordre de l'impulsion pour le village et son territoire associé, permettant ainsi d'aboutir à un changement de paradigme en matière d'aménagement urbain et humain des littoraux.

Le projet porte une réelle réflexion réglementaire et l'ambition de proposer un cadre concret et pragmatique pour asseoir l'expérimentation dans une réalité tangible. Pour ce faire, une analyse des dispositions réglementaires a été effectuée. Elle a prouvé la nécessité d'une

REGNEVILLE : LA MER MONTE !

PALIMPSESTE D'UN TERRITOIRE MOUVANT

PRIX TONY GARNIER 2023

Une stratégie temporelle de recomposition sociale et urbaine

modification du cadre existant, permettant une prise de conscience et une mise en mouvement des institutions pour répondre aux enjeux territoriaux. En particulier, une pensée multi-scalaire semble fondamentale. Un travail sur les périmètres permettra alors d'apporter une forte cohérence aux dispositifs existants, et ancrera plus profondément le projet dans la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNIGTC).

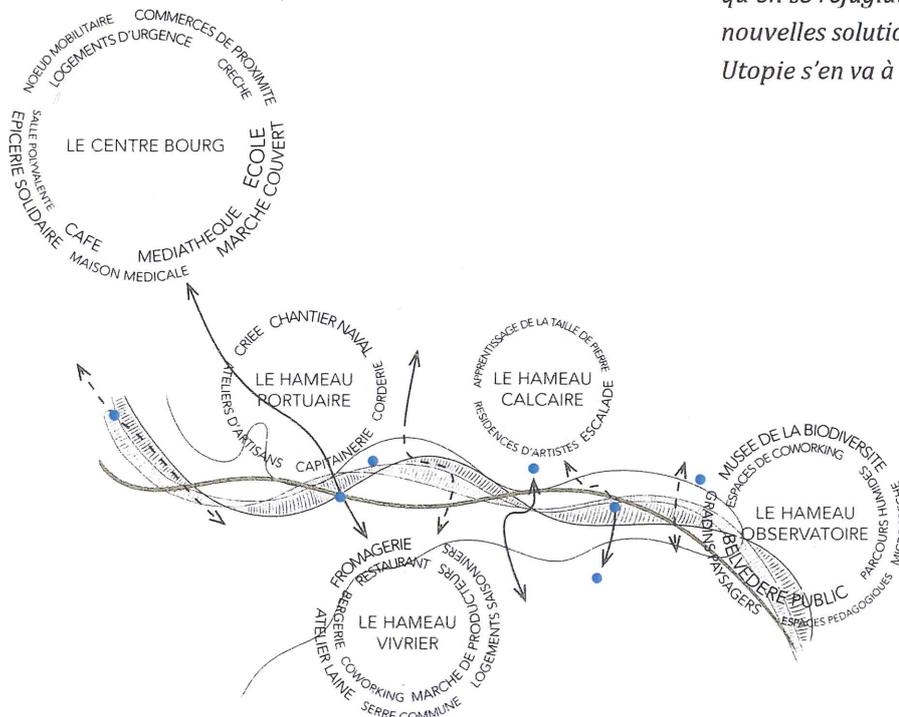
Ainsi, on propose de prendre appui sur les outils existants (SCoT, PLUi, Loi littoral, PPA, etc.), d'adapter leurs périmètres et leurs sectorisations, et d'offrir en complément de nouveaux outils pour renforcer le caractère manifeste de la proposition (GOU, OAP «montée des eaux», etc.).

Cette réflexion sur les outils engendre une réflexion sur les acteurs. On propose alors une synergie entre autorités publiques locales (région, communauté de communes, commune, etc.), établissements publics (Conservatoire du Littoral, Etablissement Public Foncier) et organisations locales (habitants, associations, etc.).

Le hameau portuaire



Fédérer autour de l'identité commune de l'anse



Par conséquent, cette mise en perspective fait apparaître trois niveaux territoriaux pertinents pour asseoir une planification multiscale cohérente et biorégionaliste. Le premier cadre se développe à l'échelle de la bande côtière de la Côte des havres. En prenant appui sur la SNGITC, le SCoT et la Loi littoral, ce cadre stratégique définit un territoire solidaire face aux problématiques de montée des eaux. Le second cadre se développe autour du havre de Regnéville en tant qu'écosystème synergique. En prenant appui sur le PPA et le projet de PLUi, ce cadre opérationnel définit un territoire resserré qui corrèle des politiques littorales, estuariennes et rétro-littorales. Le dernier cadre se développe autour de la commune de Regnéville-sur-mer, en assumant son rôle de site communal pionnier. En prenant appui sur la complémentarité des acteurs, EPF, Conservatoire du littoral, habitants, etc., ce cadre expérimental définit un pôle de développement littoral pilote.

Enfin, ce projet territorial, qui mise sur l'anticipation, requiert une pensée temporelle construite et consciente de la multiplicité des enjeux. Pour répondre à cette complexité, une décomposition du projet en cinq phases est envisagée. Chacune des phases est conclue par un « phare », à savoir une action emblématique qui illustre l'avancement de l'aménagement urbain, paysager et social et affirme le développement du bien commun des habitants de l'anse : le nouveau rivage.

« Du nombre des villes imaginables, il faut exclure celles dont les éléments s'ajoutent sans un fil qui les tiennent ensemble, sans une règle interne, une perspective, un discours. »

Les villes invisibles, Italo Calvino

« Parce qu'il est possible de vivre autrement sur le littoral qu'en se réfugiant derrière des digues, nous devons avancer de nouvelles solutions, douces et novatrices. »

Utopie s'en va à la mer, Klimatiques, Jean Richer



De la porte au seuil, Un nouveau symbole transfrontalier à inventer

Léa MALGA

Territoire d'étude

Agglomération de Bâle à la frontière Franco-Suisse.

De l'autre côté, au delà des frontières !

Cette étude propose de développer une réflexion prospective sur les territoires frontaliers qui condensent en eux la réalité complexe du monde contemporain. Comment questionner par l'outil du projet la thématique de la frontière, plus que jamais d'actualité à tous les niveaux de la société, à toutes les échelles, du territoire à l'espace vécu, que ce soit dans son abolition ou sa réaffirmation ?

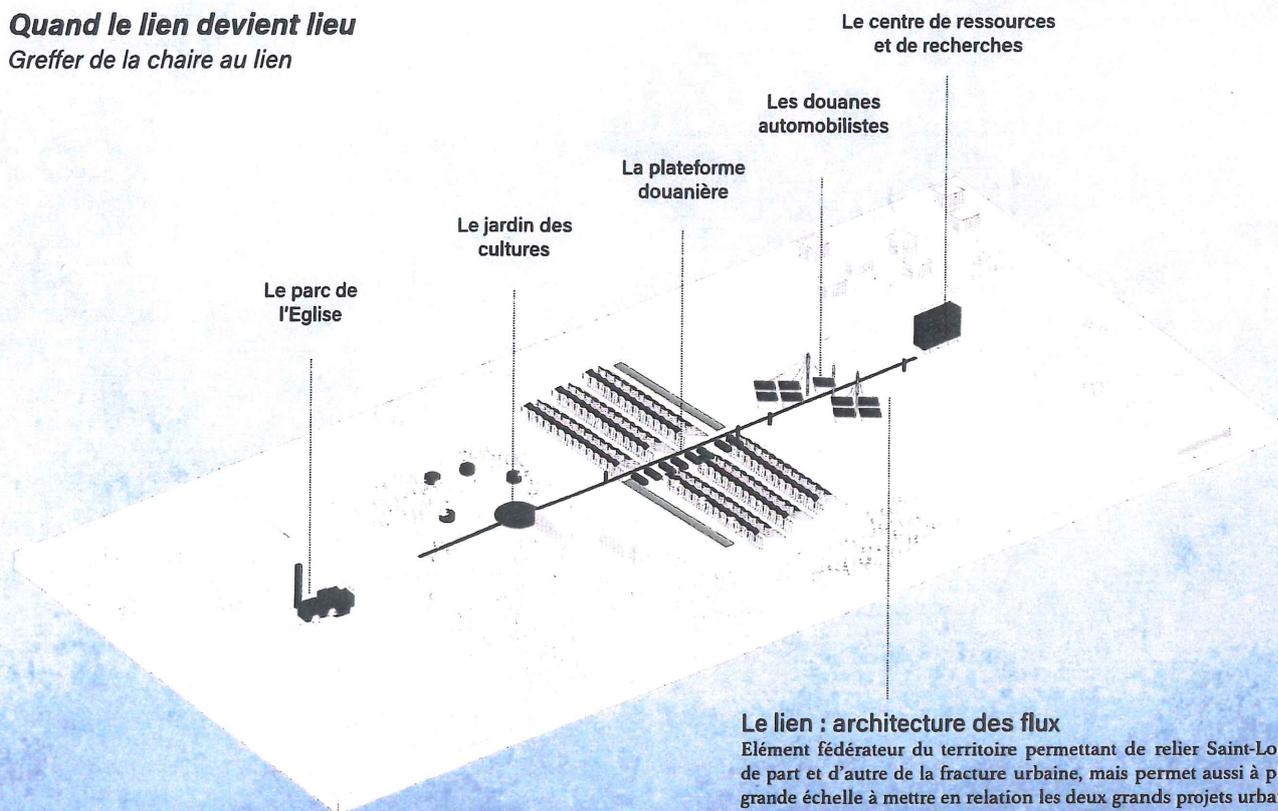
Le territoire d'étude est la porte d'entrée en Suisse, la commune de Saint-Louis et son agglomération. Le choix de cette intercommunalité particulière est engagé sur l'actualité des gestions des villes limites des pays européens. Cette étude traite de la question globale de l'urbanisation transfrontalière.

Ce projet aura pour but d'offrir une réflexion sur le statut frontalier entre la Suisse et la France, il traitera de la réorganisation spatiale et programmatique de la plateforme douanière de la ville de Saint-Louis ainsi que son quartier environnant en proposant une histoire commune répondant aux enjeux contemporains.

L'enjeu globale de cette étude est de transformer cette porte du territoire transfrontalier en seuil urbain. Le montage opérationnel aura pour but de théoriser sur la contradiction symbolique entre clôture et mobilités en replaçant cette intervention dans une approche territoriale.

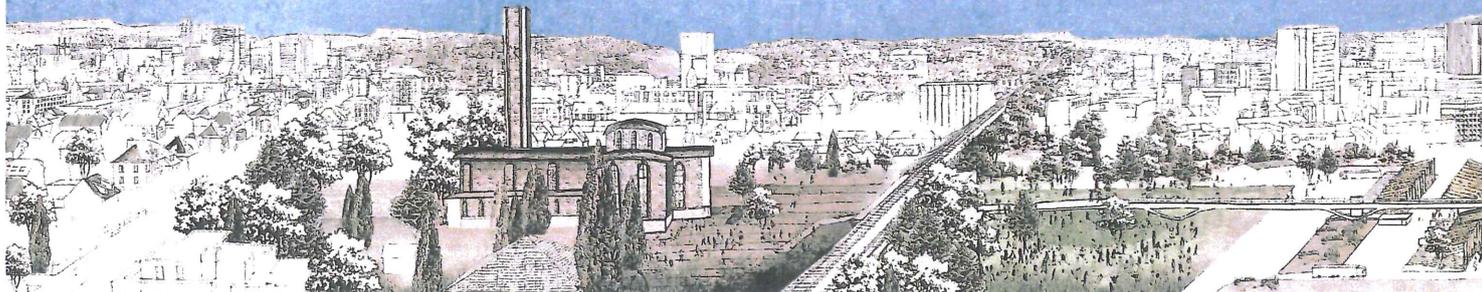
Quand le lien devient lieu

Greffer de la chaire au lien



Le lien : architecture des flux

Elément fédérateur du territoire permettant de relier Saint-Louis de part et d'autre de la fracture urbaine, mais permet aussi à plus grande échelle à mettre en relation les deux grands projets urbains transfrontaliers, Euro 3 land et Le parc des carrières.



I. Saint-Louis : **hétérotopies, fractures, anti-lieux**

Saint-Louis et Huningue sont deux villes françaises en lisière des frontières entre la France, la Suisse et l'Allemagne.

Le paysage urbain est celui d'une ville désagrégée, une ville dortoir, un non-lieu où rien ne se passe. A Saint-Louis et à Huningue c'est comme si la vie était ailleurs. Paradoxalement, cette agglomération accueille une activité intense, étant le seul carrefour européen à la frontière entre trois pays. Ces villes et tout particulièrement Saint-Louis sont l'antichambre de la Suisse. Bâle, grande capitale du Nord-Ouest suisse est le véritable chef-lieu du territoire. Son rayonnement est transfrontalier.

Le territoire de Saint-Louis est cisaillé. Il est découpé par des frontières qui fracturent son territoire. A Saint-Louis la fracture est d'abord physique, matérialisée par des voies, des murs, des sas qui délimitent et qui séparent. A Saint-Louis la fracture est administrative. Perceptible par les différentes instances qui sectionnent la configuration du territoire pour réguler les passages et les échanges, A Saint-Louis la fracture est sociale car le territoire délaissé, dépourvu de qualité de vie et anonyme, déchire le tissu urbain et décompose la ville.

A Saint-Louis la fracture est humaine : des millions de passants, des milliers d'habitants, une centaine de langues, de cultures se côtoient sans que ceux qui attendent, ceux qui dorment ou qui circulent ne se voient ni ne se rencontrent jamais. Saint-Louis est aujourd'hui une véritable hétérotopie.

II. Cicatriser le territoire **De l'hétérotopie au rhizome**

L'origine

Les multiples ruptures, de différents amplitudes et de diverses portées spatiales et symboliques qui déchirent le tissu urbain de la ville de Saint-Louis sont à l'origine de ce projet.

Une pratique physique du terrain, les entretiens avec différentes catégories d'usagers et de responsables des administrations, complétés par l'étude des plans local et macro du contexte sous différents angles, ont déterminé nos choix.

Outre le Rhin, la frontière proprement dite, qui unit et sépare les deux pays, a déterminé la création à Saint-Louis de voies ferroviaires, routières et multiples infrastructures, pour traiter le flux de poids-lourds et le transit de marchandises le plus important d'Europe.

Nous analysons ces zones de ruptures comme des hétérotopies, des espaces interstitiels refermés sur eux-mêmes et, en l'occurrence, amorphes.

L'objectif

Notre objectif est sur le plan urbain de réactiver les échanges entre les zones urbaines aujourd'hui divisées, de recréer le lien, matériellement, au sein d'un réseau de projets existants.

Parallèlement, d'égale importance, le dessein est social et symbolique : greffer sur l'espace de ce lien des activités attractives et mutualisables à la fois pour les professionnels des transports et pour les habitants de Saint-Louis.

Les activités proposées relèvent autant des champs professionnels que culturels avec comme dénominateur commun le sujet de la frontière : de l'assistance toute pragmatique au centre de recherche en passant par la dimension artistique et historique.

En lien direct avec le programme développé par la Ville, ces anti-lieux d'attente et de passage anonymes, se convertiraient en lieux complémentaires et irradiants, emblématiques d'une identité urbaine

III. Greffer de la matière, urbaine, sociale et symbolique

Quand le lien devient lieu

Donner de l'épaisseur au lien : un programme mixte pour une ville dortoir

A travers les contacts qu'ils nouent jour après jour de part et d'autre des frontières, les territoires frontaliers constituent aujourd'hui de véritables avant-postes de l'intégration communautaire préfigurant l'Europe de demain.

Le projet est de «donner de la chair» au lien, permettant de cicatriser le territoire de Saint-Louis. Ainsi, 2 programmes seront intégrés (Le centre de ressources et de recherche et le jardin des cultures) en plus des 3 existants (Le parc de l'Eglise, la plateforme douanière et les douanes automobiles).

Le choix de ces programmes a une portée politique et sociale. L'enjeu est de proposer un symbole d'accueil à la frontière, qui permettrait de développer l'esprit coopératif transfrontalier à la fois à l'échelle du quartier pour le jardin des cultures, mais aussi à l'échelle territoriale avec le centre de recherche et de ressources.

Fédérer par le projet (montage opérationnel)

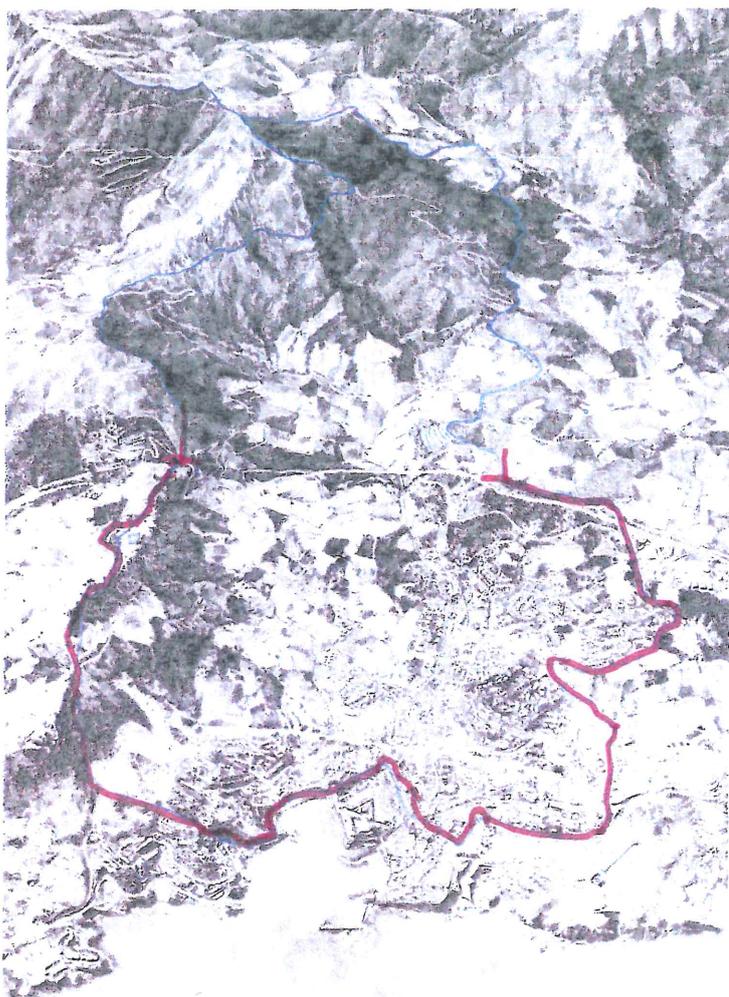
Le montage opérationnel de ce projet implique l'importance d'une collaboration entre les pays à la fois sur le plan financier mais aussi sur le plan de la conduite des opérations. Ce projet serait porté par Eurodistrict Trinationale de Bâle qui est à l'initiative du développement de agglomération trinationale.

Pour un projet d'avenir : redéfinir le paysage de la frontière

Ce montage opérationnel s'inscrit dans projet d'urbanisme frontalier global. Il s'agit d'un projet dans un chapelet d'interventions possibles pour «recoudre» la frontière. Ainsi, l'ambition à long terme est développer cet urbanisme frontalier au delà des frontières trinationales, et de continuer à écrire une histoire commune entre la Suisse et la France, la France et l'Allemagne, l'Allemagne et Suisse.

Au delà des frontières, ensemble !





Dessin du territoire de Collioure et du projet de chemin I_n
Mine de plomb (taille 841x1189mm.)

L'identité centralise ; elle requiert une essence, un point. Sans centre, pas de périphérie ; une manière déguisée de souligner que le centre est premier et que tout le reste est second. Mais par principe, le centre est trop petit pour remplir ses obligations, petit à petit il se désagrège, comme un mirage trop mûr en voie d'implosion.

Le postulat est d'abord un constat. Collioure, petite ville de la "Côte Vermeille", est un exemple de cette centralité destructrice. Ce lieu si particulier, fondé sur une histoire agricole et culturelle forte, est emporté dans une démarche de muséification par le dessin de sa voirie. Boostée par le tourisme, cette pétrification contraint le centre historique. Les principaux accès à la ville tels que la D914 (voie rapide départementale) et le chemin de fer marquent un séquençage qui segmente les activités de la ville. Collioure n'exploite plus un territoire et un patrimoine bâti, tant naturel que culturel, considérés en dehors des limites, qui ont historiquement fait sa force et sa renommée.

Pour se développer le projet se présente, dans un premier temps, comme la mise en place d'un état des lieux cherchant à toucher les limites de l'urbanisme actuel afin d'en identifier les potentiels évolutions. Basé sur ce constat, il développe ensuite une stratégie urbaine et territoriale

qui se pose en réponse afin d'identifier les sites de projets, de l'échelle territoriale et urbaine à l'échelle architecturale et paysagère, identifiés comme porteur de sens dans l'évolution de la ville.

I La volonté de sensibiliser les décideurs locaux

Le projet tient d'abord à la réalisation d'un diagnostic, supposément commandé par la commune de Collioure emmenant à un schéma d'aménagement prenant pour site la Commune au sens premier. Les livrables de cette étude constituent l'état des lieux, la synthèse cartographique existant/projeté, et les prescriptions et orientations retenus. A Collioure, la problématique s'incarne avant tout par la lutte contre les puissantes formes de découpage qui fragilisent le territoire. Le souhait d'un urbanisme des espaces ouverts peut contribuer au décloisonnement du territoire, et à la continuité de ses usages par la suppression de limites induites par le viaire, comme un schéma directeur. Intervenir pour les locaux et les touristes - en assurant leur accueil et en les renseignant sur la richesse du territoire - signifie agir sur l'impact de la fréquentation touristique: réguler les flux, augmenter la résistance du site, modifier la nature de la fréquentation. Autrement dit informer, sensibiliser, et encourager des pratiques moins dommageables pour l'espace. Ceci en sachant qu'à partir de l'analyse du territoire et de son découpage historique par le viaire, on constate la polarisation du centre-ville, l'insuffisance de l'accueil touristique et la dégradation des conditions de vie des locaux, ses conséquences, et les déséquilibres des flux que cela engendre dans la vie annuelle de la ville. Le passage de la figure du "voyageur" à celle du "touriste" est ici questionné. En ce sens, la continuation et la précision du tourisme culturel à Collioure se dévoile comme une piste viable. Les incidences économiques et les aménagements qui peuvent en ressortir ont aussi pour but de rendre le territoire plus praticable et pratiqué pour et par les locaux. La politique générale de mise en valeur et de cohabitation des touristes et des résidents organise l'ensemble des parcours avec des points d'intervention opérationnels stratégiques sur la boucle d'un chemin dans le territoire de la commune.

II La définition d'une stratégie urbaine et territoriale

Avec un travail d'écriture et de conceptualisation, elle a pour but d'organiser sa potentielle commande et ses finalités. L'amalgame de programmation territoriale, programmation des équipements publics, urbanisme opérationnel, management urbain, et création de commande publique donne alors lieu à un travail d'urbanisme à trois entrées : Urbanisme à grande échelle, Urbanisme des mobilités, Reconversions et mutations du bâti.

D'abord, la définition des enjeux et des contributions permet la prise en compte du sujet dans un temps long, les imbrications des échelles, l'unité paysagère et ses

représentations culturelles, et les ensembles à protéger, à reconquérir, et à requalifier. En suivant, le projet et sa réalisation cherche à faire découvrir le territoire historique de Collioure qui lui a valu sa renommée agricole, militaire et artistique, en utilisant des aménagements incitatifs et éducatifs. Et ce, en redirigeant et en dispersant les flux touristiques vers l'arrière-pays, où le patrimoine remarquable est délaissé, afin de le redynamiser. La dernière étape relève de la faisabilité urbaine, opérationnelle et juridico-financière, et de la capacité à animer la démarche locale. Cela implique la concertation et la sensibilisation des acteurs locaux publics et privés pour mener à sa réalisation.

III L'enjeu urbain et l'architecture du paysage

Le projet correspond à la mise en place d'un parcours cherchant à relier physiquement les essences du territoire et son paysage. Ces essences révélées facilitent une meilleure connaissance du territoire permise par la possibilité de l'arpenter. Ici, cette notion de paysage a une valeur particulière en tant que lieu de relations où toutes les localités ne sont compréhensibles que par référence à un système plus large. Sur le même principe que le sentier de randonnée. Ces points de repères déjà identifiés ressortent parmi la trentaine de sites singuliers : 5 sites différents servent à initier la réarticulation et la réactivation du territoire (Pla de las Forques, Puig d'Oriol, Puig de las Dainas, Fort Dugommier). A ce stade, la problématique est alors la réutilisation, en tant que problème d'usage, traduite en problème d'espace. Le but étant de retrouver dans la nouvelle pratique les principes de l'ancienne; le tout, en gardant en tête que les activités permettent d'orienter et de diffuser la concentration de l'activité touristique, en plus de constituer un moteur culturel et économique alternatif pour la ville, le type de tourisme convoqué, et la survie des monuments.

Alors, le projet se décompose en trois types d'intervention correspondant à la nature de leur réalisation dans le temps. D'abord, la réhabilitation du Pla de las forques s'intéresse à la réutilisation de deux forts classés Monuments Historiques. Leur positionnement en entrée de ville, leur proximité avec le centre, ainsi que la présence

de stationnements existants permettent de marquer le départ de ce chemin à travers le territoire par sa capacité à prendre la mesure du grand paysage.

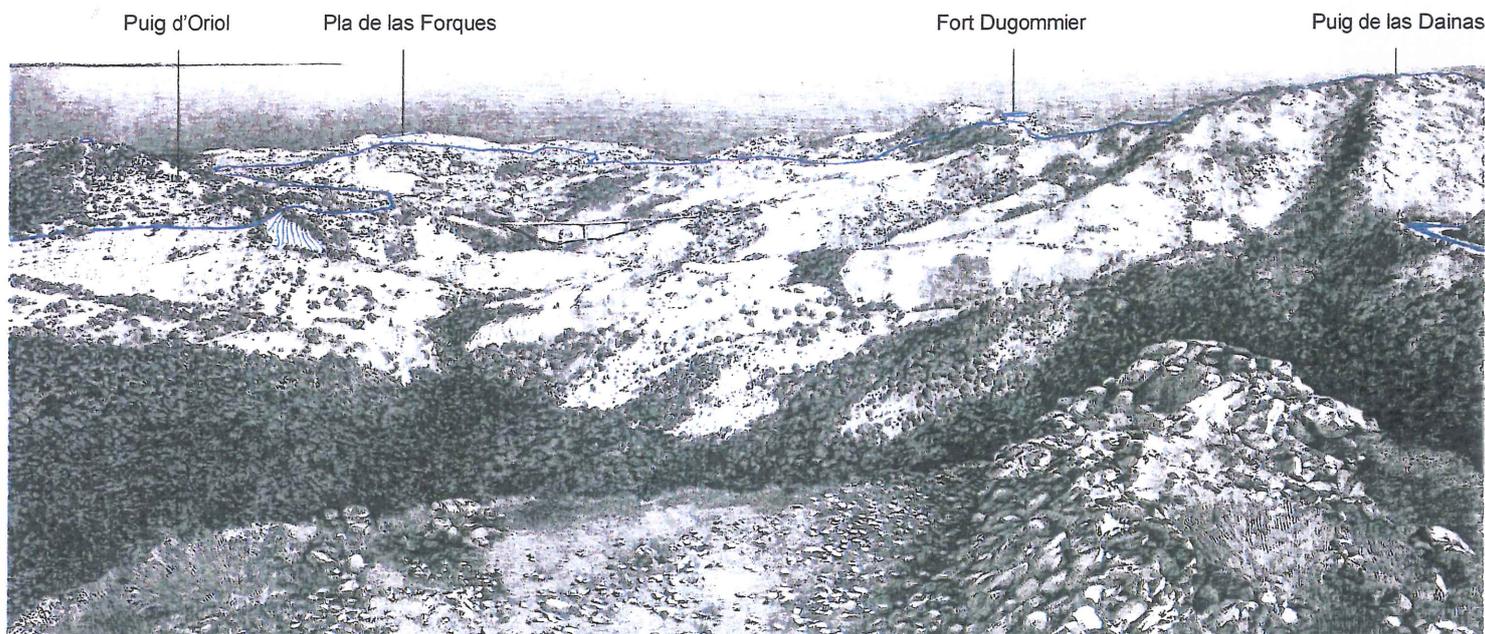
Ensuite, le projet intermédiaire correspond au chemin en lui-même et à son aménagement au niveau de la "fracture du territoire", engendré par la départementale au niveau des Puigs d'Oriol et de las Dainas.

Enfin, le projet long correspond à la réhabilitation et à l'extension du Fort Dugommier en tant que projet signal de l'intervention, visible depuis tout le territoire.



Puig de las Dainas, Fort Dugommier, Puig d'Oriol (bas et haut), Pla de las Forques

En définitive, le triptyque architecture, patrimoine et urbanisme est une clef de lecture importante pour intervenir sur le territoire : ces trois champs permettent d'envisager de concert enjeux locaux et enjeux globaux. Ce faisant, le projet cherche à prendre mieux soin de ce que Collioure a développé à travers le temps. Par extension, cela suppose la fabrication et l'entretien des lieux de vie qui nous accueillent et dont nous avons envie, en conséquence, de prendre soin. C'est aussi pour cela que le projet, et les imbrications de projet supposées, revient à ce qui fait la chair du territoire, et donc ce qui peut en faire la beauté. Se réapproprier le patrimoine pour l'intégrer dans un débat plus vaste, en lien avec l'imagination des territoires de demain en tant qu'objet culturel, peut contribuer à façonner la société future. Mais pour cela, reste à se pencher attentivement sur ses potentiels. Ainsi, enclencher ce projet permettrait de monter collectivement en compétence et faire en sorte que le territoire gagne en connaissance, et surtout en intérêt, pour lui-même.



LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

LISTE DES PRIX DE 1984 à 2023

PRIX TONY GARNIER 1984

Bernard PEYRICHOU

PRIX TONY GARNIER 1985

Olivier JUREDIEU

PRIX TONY GARNIER 1986

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 1987

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 1988

Karim et Soraya MOKDAD

Mentions - Céline FAVREAU - Christophe BENTE

PRIX TONY GARNIER 1989

Florence HOUDY-CREPU

Mention - Emmanuel PERETTI de la ROCCA

PRIX TONY GARNIER 1990

Abdel-Halim FAIDI

Mentions - José CALVERA - Thierry MAZELLIER - Martine GIROUSSE - Nathalie CURTET

PRIX TONY GARNIER 1991

Marina KOSKINA

Mention - Valérie GUILLE

PRIX TONY GARNIER 1992

Mentions - Fabienne COMMESSIE - Hélène MORGADO - Marie BELLON de CHASSY - Virginie BREGAL

PRIX TONY GARNIER 1993

Gilles SENSINI

Mentions - Nathalie TARDAT - Luc MONSIGNY

PRIX TONY GARNIER 1994

Edouard MANINI

Mention - Louise-Annabelle NOBLE

PRIX TONY GARNIER 1995

Céline GRIEU

Mentions - Joël RUTTEN - Kriti SIDERAKIS

PRIX TONY GARNIER 1996

Mentions - Corinne MARTI - Fethi MEBROUK - Selim MALOUM - Eric THOMAS - Léticia MIGLIORE - Frédéric LONDEIX

PRIX TONY GARNIER 1997

Eric YAÑEZ-THIRÉ

Mentions - Jérôme SOLARI - Clément VERGELY

PRIX TONY GARNIER 1998

Laetitia LESAGE - Laeticia MERIMEE - Guillaume BELLUS - Adrien HENOCQ - Stéphane ROUAULT

Mention - Emmanuel REDOUTEY

PRIX TONY GARNIER 1999

Emmanuelle BLANC - Ecole d'architecture Paris Tolbiac

Entre Villeurbanne et Vaux en Velin

Révéler un territoire. La Grande Ile, à la confluence du canal de Jonage et de Méribel, et du Rhône.

PRIX TONY GARNIER 2000

Daria HORSCH - Ecole d'architecture Paris la Seine

Un quartier évolutif à Rome

Stratégie pour une planification interactive.

PRIX TONY GARNIER 2001

Matthias ARMENGAUD - Ecole d'architecture de Versailles

De Marseille à Port Saint Louis. Le site de Châteauneuf les Martigues.

Quel traitement pour la ville territoire.

PRIX TONY GARNIER 2002

Blandine HOUSSAIS - Architecte DENSAIS Strasbourg

Saint Brieuc, le site de l'estuaire

Territoire entre deux eaux.

PRIX TONY GARNIER 2003

Julien ROUBY - Architecte DENSAIS Strasbourg

Direction Annonay

Reconversion d'une entrée de ville.

PRIX TONY GARNIER 2004

Magali VOLKWEIN - Architecte DENSAIS Strasbourg

Londres, rive Sud

Une greffe urbaine

Entre ville et voie, voyage et ancrage.

PRIX TONY GARNIER 2005

Gaëtan ENGASSER. Nikola RADOVANOVIC - Architectes DPLG Paris la Villette

Paris, 12^{ème} arrondissement

Entre plate-forme SNCF et tissu parisien

Les franges de la mobilité, transformation des apparences.

PRIX TONY GARNIER 2006

Odile SCHITTLY - Architecte DENSAIS Strasbourg

Revitalisation du centre-ville d'Altkirch

Une alternative à l'étalement urbain

La place esplanade Xavier Jourdain.

PRIX TONY GARNIER 2007

Haiying XIE. Bin LUO - Architectes DPLG Paris la Villette et Malaquais

Paris. Le quartier des Halles. Méandre entre ténèbre et clair.

PRIX TONY GARNIER 2008

Anne LIOGIER - Architecte DPLG ENSA Montpellier

Béziers. La colline Saint Jacques. Restructuration de l'îlot de l'ancien couvent des Capucins.

Prix TONY GARNIER 2009

Halimatou MAMA. Soavouba TIEMTORE - Architectes D.E. ENSA Grenoble

Ouagadougou. Métropole africaine du 3^{ème} millénaire. Du quartier spontané au projet de sol.

PRIX TONY GARNIER 2010

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 2011

Wafa LAKELAK - Architecte Diplômée École Spéciale d'Architecture

Alger. Un port habité. Les nouvelles limites ville-port.

PRIX TONY GARNIER 2012

Natacha MANKOWSKI - Architecte Dipl. Ecole Spéciale d'Architecture

New York. East River project. The Brooklyn Inlet.

PRIX TONY GARNIER 2013

Marie Charlotte LEMOINE. Nans VORON - Architectes D.E. ENSA Paris Val de Seine

A Caen la mer. Entre Orne et Canal

Urbanisation adaptable de la presqu'île de Caen à Ouistreham

PRIX TONY GARNIER 2014

Céline CASSOURRET. Aude PINAULT - Architectes D.E. ENSA Nantes

Buenos Aires. La Gloria II. Un quartier spontané entre ville et pampa.

PRIX TONY GARNIER 2015

MARION RHEIN - Architecte D.E. ENSA Paris Malaquais

Vitry sur Seine. La ville co-ordonnée.
ZAC Rouget de l'Isle - Contre-projet.

PRIX TONY GARNIER 2016

Prix partagé ex-aequo

Fanny GONZALEZ de QUIJANO. Quentin MORISE - Urbanistes diplômés Institut d'Urbanisme de Grenoble

Metz. Frescaty. BA 128. L'Air(e) de Rien

Quentin MADIOT - Architecte D.E. ENSA Versailles

Grand Londres Nord. Tottenham. La Métropole productive.

Clotilde MEDA - Architecte Dipl., Master Urbanisme INSA Strasbourg

Caen. Le Chemin Vert. Un quartier entre béton et bitume.

PRIX TONY GARNIER 2017

Maxime GUERY - Architecte D.E. ENSA Nancy

Dijon. Lisière. Habiter et cultiver pour régénérer.

PRIX TONY GARNIER 2018

Natalia IZARET-TIMANTSEVA - Urbaniste DIUP. Architecte D.E. ENSA Paris la Villette. Docteur en Architecture Institut de Moscou

Paris. Mise en valeur touristique et patrimoniale de Montmartre.

PRIX TONY GARNIER 2019

Prix non attribué

Mentions à

Ophélie LACHAUD. Laura SICOT - Arch. D.E. ENSA Paris Val de Seine

Grand Paris. Aulnay-sous-bois. Une cité gastronomique

Damien LAURENT - Architecte D.E. ENSA Clermont Ferrand

Gannat. Reliances tectoniques.

PRIX TONY GARNIER 2020

Edouard CRANCÉE. Dominique NAQUIN. Benjamin SONNET - Architectes DE. ENSA Paris la Villette ; Urbanistes ENPC. Ing. ESTP

Etude urbaine sur la résilience des territoires industriels

Autour de la Maison de la Métallurgie du Nord.

Trith Saint Léger. Hauts de France.

PRIX TONY GARNIER 2021

Albane LACROIX- Architecte DE. INSA Strasbourg

Le Paris agricole. Italie. Choisy. Olympiades

Mention à **Salma KHOUDMI - Architecte DE. ENSA Paris Belleville.**

Urbaniste Ecole Urbaine de Paris

Tétouan. Le quartier d'habitat spontané Korrat Sbaa.

PRIX TONY GARNIER 2022

Prix non attribué

Mentions à

Hugo CHIAPPORI. Marion GERLIER, Architectes DE. ENSA Lyon

Villeurbanne. Quartier du Tonkin. Des rez de dalles au rez de ville.

Justine HOTELIER. Meryem TOUATI. Architectes DE. ENSA Lyon

Lyon Vénissieux. Les Minguettes « Cité balnéaire ».

Bastien LIENHARD. Architecte DE. INSA Strasbourg

Palerme. La Kalsa. Nouvelle lisière urbaine.

PRIX TONY GARNIER 2023

Emma SCIEUX- Architecte DE. Ingénieure en génie civil. INSA Strasbourg

Regnéville. La mer monte.

Palimpseste d'un territoire mouvant.

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Jury du Prix d'urbanisme **Tony GARNIER**, constitué de 10 membres dont 2 personnalités associées ou extérieures, 2 urbanistes au moins, et 5 architectes membres de l'Académie, est composé de :

Jean-Noël CARPENTIER
Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Charles LAMBERT
Wladimir MITROFANOFF
Emmanuel REDOUTEY
Jean-Claude RIGUET
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER Président du Jury
Bertrand WARNIER
Le Lauréat du Prix de l'année précédente